

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 30	Absent(s) excusé(s) : 21	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 9
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 juin 2024

Vote(s) pour : 39

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 24 juin 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-06-24-BD-9 :

Acquisition d'un local sis 12 rue Marguerite Puhl Demange à Metz - modification de la délibération n° 2023-12-11-BD-18 du 11 décembre 2023.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU le Code Civil,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

Vu l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat en date du 5 avril 2023, fixant la valeur vénale du local sis 12 rue Marguerite Puhl Demange à Metz à 195 000 € (assortie d'une marge d'appréciation de 10 %),

VU la délibération en date du 11 décembre 2023 par laquelle Metz Métropole a donné son accord pour l'acquisition, auprès de la société dénommée PIERRE-PLUS, d'un local d'environ 107 m² correspondant à une partie du lot volume n° 9 de l'immeuble sis 12 rue Marguerite Puhl Demange à Metz,

VU le compromis de vente signé en date du 31 mai 2024 entre AEW COMMERCES EUROPE et Metz Métropole pour l'acquisition d'un local au sein de l'immeuble sis 12 rue Puhl Demange à Metz,

VU le Budget Primitif 2024,

CONSIDERANT la société AEW COMMERCES EUROPE en tant que société absorbante de la société PIERRE-PLUS,

CONSIDERANT le projet modificatif de l'état descriptif de division en volume, réalisé en date du 28 février 2024 par le géomètre expert foncier, Marc LAROCHE, portant modification du numéro de lot de volume à acquérir et réajustant sa surface,

CONSIDERANT la nécessité d'installer un bloc climatisation sur le lot volume voisin,

CONSIDERANT la nécessité, pour ce faire, de constituer une servitude de pose d'un bloc climatisation dans le futur lot de volume n° 20 de l'immeuble sis 12 rue Marguerite Puhl Demange à Metz,

CONSIDERANT la nécessité de constituer une servitude de passage pour pouvoir accéder à ce bloc climatisation en vue de son entretien et des éventuelles réparations nécessaires,

CONSIDERANT la nécessité pour Metz Métropole de modifier la délibération du Bureau en date du 11 décembre 2023 compte tenu des éléments susmentionnés,

NAP 13

DECIDE de modifier la délibération du Bureau en date du 11 décembre 2023 par laquelle Metz Métropole a donné son accord pour l'acquisition d'un local d'environ 107 m² au sein de l'immeuble sis 12 rue Marguerite Puhl Demange à Metz comme suit :

- Acquisition auprès de la société dénommée AEW COMMERCES EUROPE, d'un local d'environ 105,45 m² correspondant au futur lot de volume n° 21 de l'immeuble sis 12 rue Marguerite Puhl Demange à Metz (parcelle cadastrée section 37 n° 440), au prix de 550 000 € nets vendeur, TVA à devoir en sus le cas échéant, auquel s'ajoutent les frais d'agence (à hauteur de 33 000 € HT) ainsi que les frais relatifs à la division en volumes (géomètres, notaires..),
- Constitution d'une servitude de pose d'un bloc climatisation dans le futur lot de volume n° 20 et d'un droit de passage pour y accéder en vue d'effectuer l'entretien et les réparations nécessaires,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer l'acte de vente réitératif intégrant les servitudes à constituer, ainsi que tout document s'y rapportant, dans les conditions précédemment évoquées, et à régler les frais d'honoraires et de publication correspondants.

Metz, le 25 juin 2024

Le Secrétaire de séance

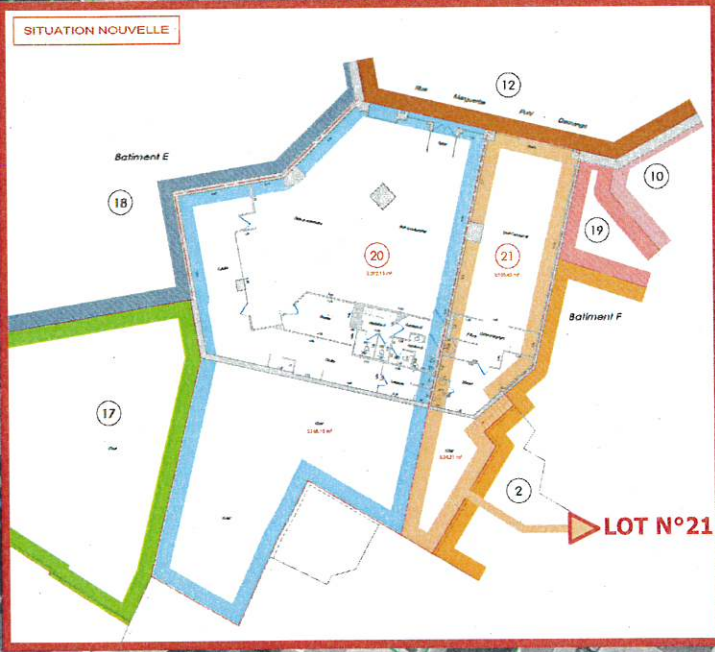
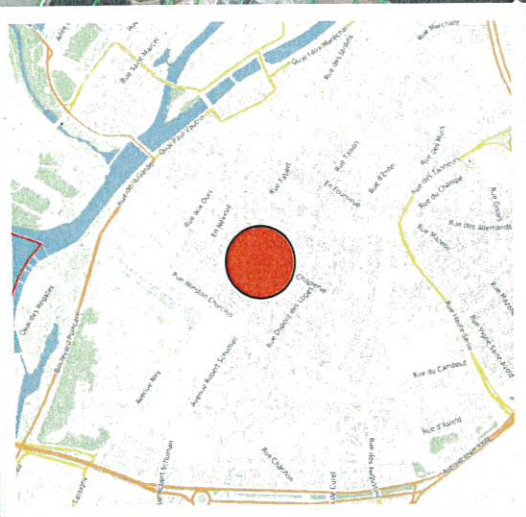
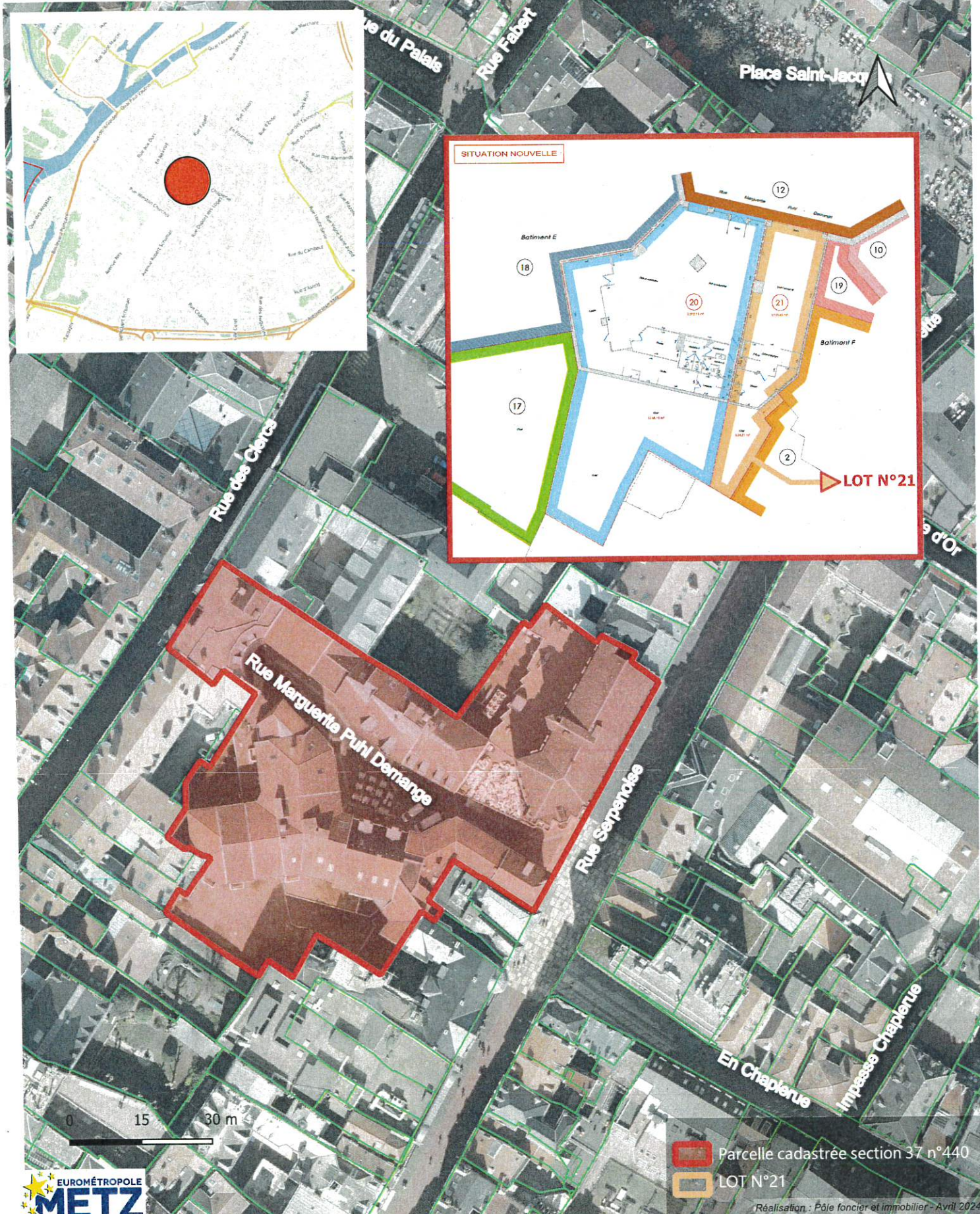
Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

ACQUISITION D'UN LOCAL SIS 12 RUE PUHL DEMANGE A METZ (LOT N°21)



Parcelle cadastrée section 37 n°440
LOT N°21

Réalisation : Pôle foncier et immobilier - Avril 2024

Résumé de l'acte

057-200039865-20240624-2024-06-DC9-DE

Numéro de l'acte : 2024-06-DC9
Date de décision : lundi 24 juin 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Acquisition d'un local sis 12 rue Marguerite Puhl
Demange à Metz - modification de la délibération
n° 2023-12-11-BD-18 du 11 décembre 2023
Classification : 3.1 - Acquisitions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 26/06/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240624-2024-06-DC9-DE
Document principal :

Historique :

26/06/24 14:32	En cours de création	
26/06/24 14:33	En préparation	Catherine DELLES
26/06/24 15:23	Reçu	Catherine DELLES
26/06/24 15:24	En cours de transmission	
26/06/24 15:28	Transmis en Préfecture	
26/06/24 15:38	Accusé de réception reçu	